

Défi techno 2015 cycle 2
Lancer un projectile le plus loin possible

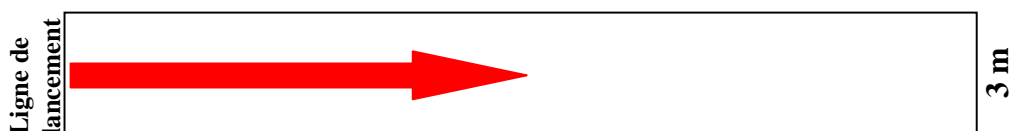
Fabriquer un dispositif permettant de lancer un projectile le plus loin possible dans les conditions définies par le règlement général.

Règlement général :

Chaque classe participant au défi devra sélectionner parmi toutes ses fabrications un seul dispositif par cycle d'enseignement et l'envoyer accompagné de son dossier (modèle joint) à l'inspection de sa circonscription.

Contraintes :

- L'ensemble du dispositif monté doit pouvoir tenir dans une boîte en carton.
- Le dispositif reste posé au sol lors du lancement.
- Le projectile sera constitué d'un morceau de pâte à modeler de 10 g.
- Le projectile ne doit pas sortir des limites d'un couloir de 3m de large. La mesure est effectuée au premier point d'impact avec le sol ou au niveau de la sortie du couloir.



- Le départ du projectile doit pouvoir être déclenché par un ou deux doigts.
- Le dispositif sera fabriqué à partir de matériel de récupération.
- Tous les matériaux sont utilisables à l'exception de circuits électriques, de ressorts hélicoïdaux et d'explosifs.

Finale :

Chaque classe participant au défi devra sélectionner parmi toutes ses fabrications un dispositif et l'envoyer accompagné de 3 projectiles et de son dossier technique (modèle joint) à l'inspection de sa circonscription.

Le comité de pilotage du Défi techno organisera le 26 mai 2015, avec l'aide d'un groupe d'élèves de cycle 3, une finale pour tester les dispositifs fabriqués et déterminer le plus performant de Savoie, pour chaque cycle.

Un jury mesurera la distance parcourue par le projectile dans le couloir. La distance retenue sera celle située entre la ligne de départ et le point où le projectile touchera le sol ou sortira du couloir.

3 tirs seront effectués et la meilleure performance sera retenue pour établir le classement.

Identification des dispositifs

Pour faciliter le travail du jury, il conviendra d'identifier les fabrications à l'aide d'une étiquette d'immatriculation collée sur l'objet. Y figureront les informations suivantes : N° RNE de l'école, classe.

Exemple :

L'immatriculation de l'objet fabriqué par le CPa de l'école Marcel PAGNOL (numéro RNE 0731687U) sera : 0731687U-CPa

ATTENTION : veuillez à bien respecter toutes les préconisations d'identification sous peine d'être exclu de la finale.

Modalités d'inscription :

Les inscriptions se feront en ligne sur le site : <http://savoie.educ.ac-grenoble.fr> à la rubrique culture scientifique.

(accès direct : http://www.ac-grenoble.fr/savoie/pedagogie/docs_pedas/defi_techno_2015/)

Calendrier prévisionnel du défi techno :

| Dates | Evènements |
|---|---|
| Le 30 janvier 2015 | Date limite d'inscription |
| Le 13 mai 2015 | Date limite pour déposer les objets et les fiches techniques dans les circonscriptions. |
| Le mardi 26 mai 2015 | Test des dispositifs lors de la finale. |
| Semaine du 1 ^{er} au 7 juin 2015 | Publication des résultats |
| Seconde quinzaine de juin | Mise en ligne des images de la finale |